

## Observatoire de la formation

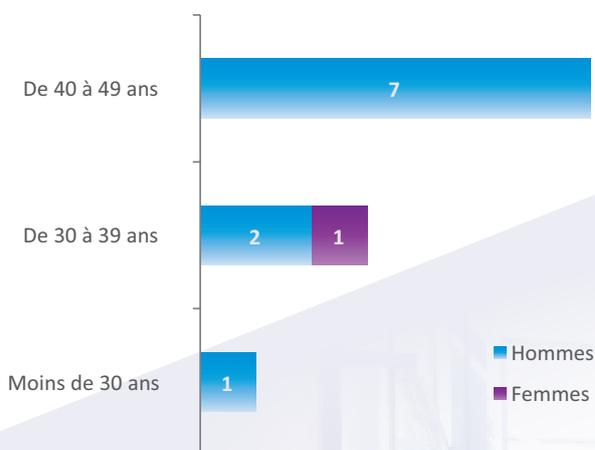
### 16<sup>e</sup> promotion de techniciens

#### À retenir

- 11 agents sont entrés en formation le 28 octobre 2019 pour une durée de 9 semaines.
- 10 hommes, 1 femme
- Moyenne d'âge : 38 ans
- Première motivation : l'évolution de carrière
- Première perspective : la montée en grade

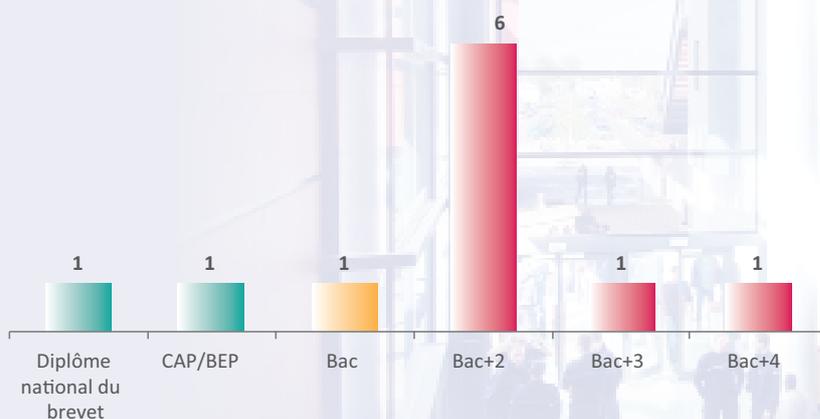
### Profil sociodémographique

Graphique 1 : Répartition par classes d'âge - Effectifs



La 16<sup>e</sup> promotion de techniciens compte dix hommes et une femme, âgés de 38 ans en moyenne. Huit d'entre eux sont en couple et cinq sont célibataires.

Graphique 2 : Diplôme le plus élevé obtenu – Effectifs



Les agents sont presque tous titulaires du baccalauréat. Parmi eux, huit sont titulaires d'un diplôme du supérieur et une personne possède uniquement le baccalauréat. Leurs deux collègues ont validé le diplôme national du brevet pour l'un et un CAP/BEP pour l'autre.

Les domaines d'étude les plus fréquemment cités par les agents concernent le BTP, l'architecture (3 agents) et les sciences (physique, chimie, mathématiques...), mentionnées par 2 personnes.

Graphique 3 : Répartition par origine géographique avant le concours – Effectifs



Les agents sont principalement issus des DISP du sud : au total, 7 d'entre eux proviennent de celles de Bordeaux, Lyon, Marseille et Toulouse. Certaines DISP ne sont pas du tout représentées : c'est le cas de Dijon, Lille et la MOM.

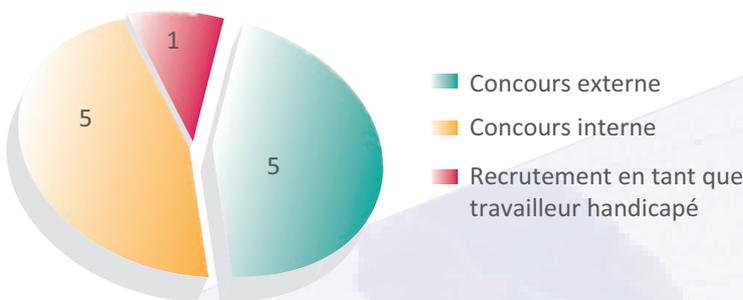
Mission des services pénitentiaires d'Outre-Mer \*



\* La DISP « Mission des services pénitentiaires d'Outre-Mer » comprend tous les départements et les territoires d'Outre-Mer.

Concours et expériences professionnelles dans l'administration pénitentiaire

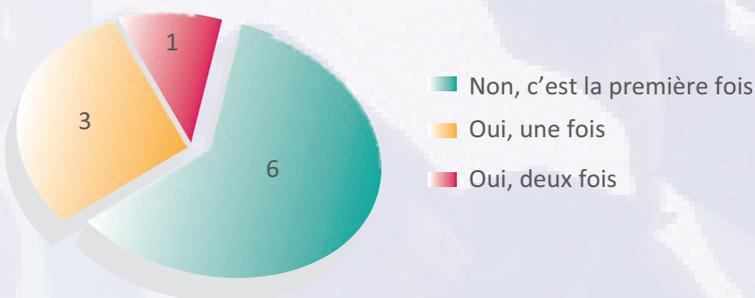
Graphique 4 : Modalité d'accès au concours de technicien - Effectifs



Les agents sont entrés en formation par concours externe (5), par concours interne (5), ou via un recrutement en tant que travailleur handicapé (1).

Comme c'est le cas pour l'ensemble des personnels techniques, le principal vecteur de connaissance est le cadre professionnel (9 répondants). Deux agents ont mentionné leurs proches, et un autre la plateforme Score de la fonction publique (site des concours et recrutements de l'État).

Graphique 5 : Aviez-vous déjà tenté le concours de technicien ? – Effectifs<sup>1</sup>



La plupart des techniciens passaient le concours pour la première fois (6 agents). Pour 3 personnes il s'agissait de la deuxième tentative et pour 1 agent, la troisième.

Par ailleurs, le concours de technicien constituait le premier choix de 8 agents, et le deuxième choix de 2 personnes. Pour le dernier de leurs collègues, le concours représente un choix par défaut.

En outre, 2 agents ont l'intention de passer d'autres concours durant l'année à venir : l'un celui de directeur technique et l'autre celui d'officier sapeur-pompier professionnel.

<sup>1</sup> Une personne n'a pas répondu à cette question.

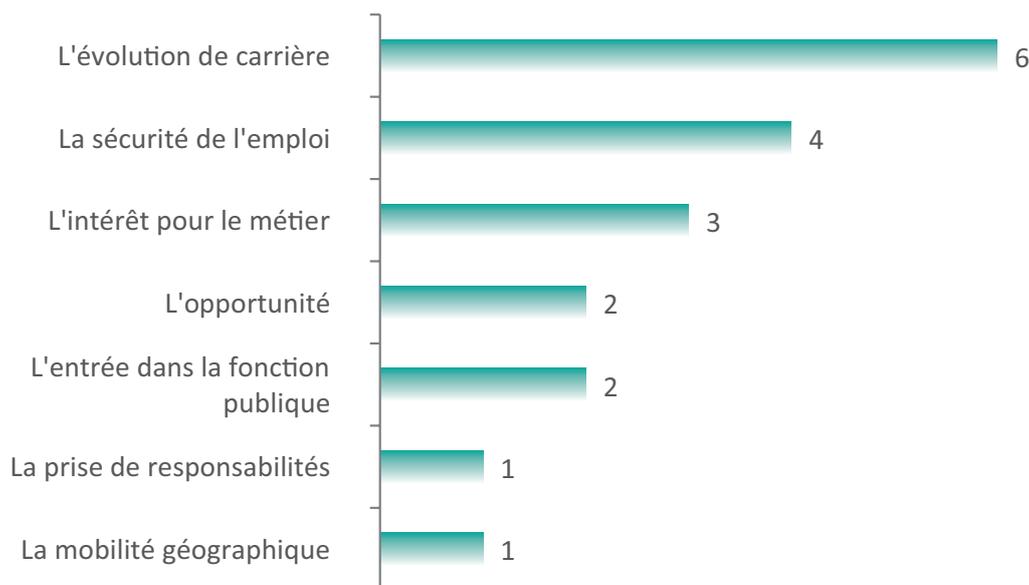
**Graphique 6 : Avez-vous déjà travaillé dans l'administration pénitentiaire ? – Effectifs**



Parmi les futurs techniciens, 10 ont déjà travaillé dans l'administration pénitentiaire : six d'entre eux ont moins de 5 années d'ancienneté, un y a exercé entre 5 et 9 ans et deux plus de 10 ans<sup>2</sup>.

## Motivations & perspectives professionnelles

**Graphique 7 : Quelles sont les raisons qui vous ont poussé à devenir technicien ? – Citations (plusieurs réponses possibles)**

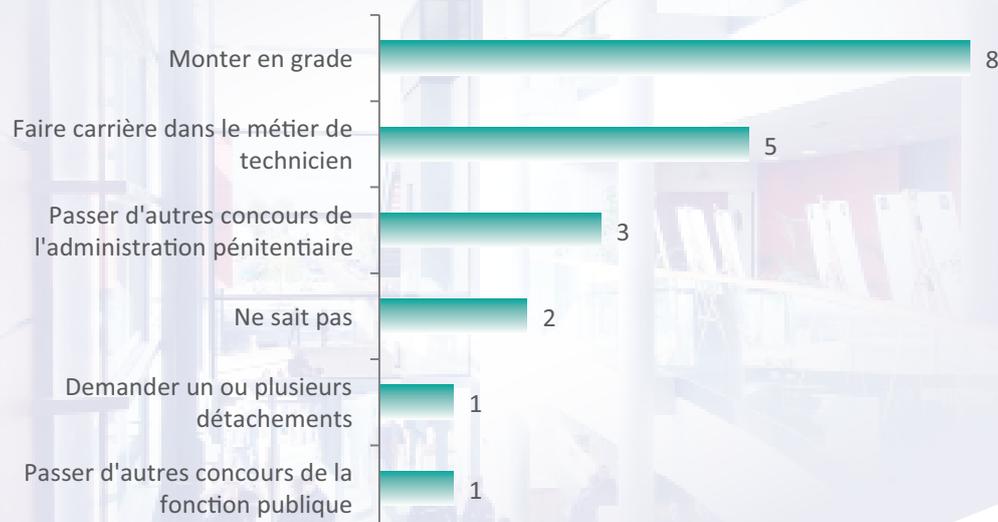


Les agents mentionnent très majoritairement des motivations utilitaristes, les motivations professionnelles n'étant que peu abordées. La première de leurs motivations à devenir technicien concerne l'évolution de carrière (6 répondants). La sécurité de l'emploi et l'intérêt pour le métier ont été évoqués respectivement 4 et 3 fois. Deux agents ont mentionné l'opportunité qui s'était présentée à eux et deux autres la volonté de rentrer dans la fonction publique. Enfin, la prise de responsabilités et la mobilité géographique ont attiré une personne chacune.

Par ailleurs, les attentes envers la formation sont multiples :

- 9 personnes attendent de renforcer leurs connaissances pour mieux se positionner dans leurs fonctions ;
- 3 agents souhaitent tisser un réseau relationnel pour pouvoir échanger sur les différents aspects de leur métier ;
- 2 agents souhaitent mieux connaître l'administration pénitentiaire et le métier de technicien dans ce contexte.

<sup>2</sup> Une personne n'a pas donné de précisions concernant son ancienneté dans l'AP.

**Graphique 8 : Perspectives professionnelles en début de formation – Citations (plusieurs réponses possibles)**

La principale perspective professionnelle des répondants est de monter en grade (8 concernés). En ce sens, le métier de technicien est à voir comme un tremplin vers des fonctions avec davantage de responsabilités, comme celle de directeur technique.

La volonté de faire carrière dans le métier de technicien a été mentionnée par 5 personnes. Par ailleurs, trois répondants envisagent de passer

d'autres concours de l'administration pénitentiaire, et un d'autres concours de la fonction publique. Un futur agent souhaite demander un ou plusieurs détachements. Deux personnes sont encore incertaines quant à leurs perspectives professionnelles.

**16<sup>e</sup> promotion de techniciens**

DÉCEMBRE 2019

**POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS :**

<http://www.enap.justice.fr/elevés/index.php>

Responsable observatoire : laurent.gras@justice.fr

Chargées d'études : pauline.castaing@justice.fr

cecilia.lagarde@justice.fr

